

## LE DUC DE CHARTRES, VENEUR

S. A. R. le duc de Chartres qui vient de mourir au château de Saint-Firmin à l'âge de soixante-dix ans, et dont on a tracé ailleurs le portrait de soldat, appartenait au sport non seulement par les traditions familiales qui en avaient fait — on l'a très heureusement rappelé — un des patrons de Chantilly, mais encore comme veneur, en digne descendant d'une famille royale chez qui la passion de la chasse est héréditaire.

On sait qu'un des premiers soins de la Restauration fut le retour aux anciennes traditions cynégétiques et l'on se souvient de la splendeur de la Venerie Royale restituée par Charles X et confiée à M. de Girardin qui en avait fait une sorte de ministère.

L'opposition en tira un de ses principaux griefs contre le roi. Aussi Louis-Philippe se refusa-t-il à réorganiser une Venerie Royale, s'opposant même à ce que ses fils eussent un équipage luxueux.

Ferdinand Philippe, duc d'Orléans, le père du duc de Chartres, ne pouvait cependant échapper à l'atavisme ancestral. Comme l'a dit le Comte de Chabot, il sentait courir dans ses veines un peu du sang de son aïeul le duc de Penthièvre, le dernier grand veneur avant 1793.

Avec son frère le duc de Nemours, l'héritier du trône, privé du luxe de la grande vénerie, se contenta d'acheter une vingtaine de chiens auxquels on fit chasser d'abord des trainées faites avec des pieds de lièvre ou de sanglier. Ces drags étaient chassés à l'anglaise dans les environs de Paris.

Les premières tentatives à Chantilly furent peu heureuses. Mais les princes se rendirent acquéreurs de l'équipage du Marquis de l'Aigle, et dès lors les anciennes traditions relevées assurèrent le prestige de la Venerie princière. A Compiègne, à Fontainebleau, les laisser-courre étaient des plus brillants.

Après la mort tragique du duc d'Orléans en 1842, le duc de Nemours continua, jusqu'en 1848, à diriger l'équipage, en association avec ses frères, le prince de Joinville et le duc d'Aumale.

C'est ce dernier qui devait rendre à Chantilly, après la guerre de 1870, son lustre d'autrefois. Le duc de Chartres, retenu à Rouen par ses devoirs de colonel, ne pouvait se rendre qu'assez rarement aux rendez-vous. Il manifestait cependant le goût de sa race pour la chasse à courre.

Pendant son exil en Angleterre, en 1870, il suivait les Surrey Stag Hounds et avait même fait venir quinze animaux de Chantilly, le résultat de tout un panneautage, qui fournirent d'excellentes chasses. La poursuite à outrance des runs anglais plaisait particulièrement au prince; il y avait acquis la réputation d'un rude cavalier « hard-ri-der ». Et, pour tout dire, il préférait ce genre d'excitations aux chasses paisibles de Chantilly et les savants déduits de la vénerie

faisaient volontiers l'objet de ses plaisanteries. Cependant, lorsque quelques années après le retour de son deuxième exil, le duc d'Aumale songea à reconstituer son équipage, c'est au duc de Chartres qu'il laissa le soin de tirer de son sommeil la grande vénerie de Chantilly.

Formé en 1894, le nouvel équipage chassait exclusivement le cerf. Il était composé d'environ 100 chiens anglais et bâtards et de plus de douze chevaux.

La résidence du chenil est aux Grandes Ecuries, sur la pelouse de Chantilly, où logeaient les quatre hommes montés et les trois valets de chiens à pied.

Les chenils étaient situés dans une cour attenante à la partie ouest des grandes écuries, au bord de la pelouse sur laquelle on les mène prendre leurs ébats.

Le bouton de l'équipage de Chantilly, figuré par un O dans un triangle, est porté par tous les membres de la famille royale et par les princes parents. C'est le même que celui des anciens équipages du duc d'Aumale et du prince de Joinville.

Même tenue également, la petite tenue des d'Orléans que le duc d'Aumale avait adoptée comme plus en rapport que la grande avec les modes modernes :

Tunique de drap bleu d'Orléans avec col droit et boutonnée; un galon de vénerie au col et aux manches boutons d'argent. Culotte de velours bleu.

La tenue du chenil était ainsi faite :

Toute en drap bleu d'Orléans; casquette plate à visière vernie; la jaquette et le pantalon pour les piqueurs, le veston pour les valets de chiens; même bouton que pour la tenue de chasse.

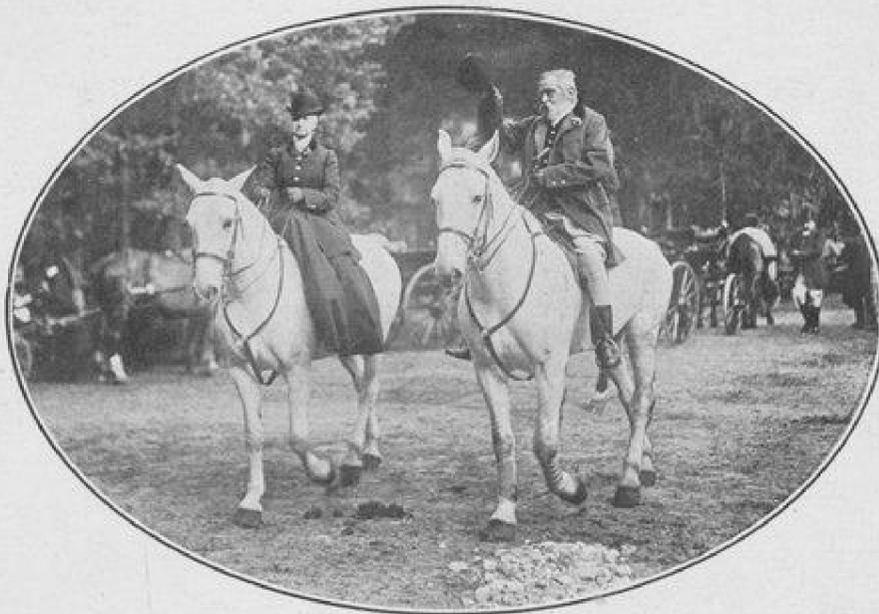
La grande tenue, que l'on ne portait plus, était rouge avec chapeau à trois cornes et galons sur toutes les coutures.

Les chasses si renommées de Chantilly étaient largement ouvertes.

Tous les sportsmen du pays les ont suivies au moins une fois. Tous ont pu apprécier l'accueil si libéral du prince, son affabilité proverbiale qui s'exerçait surtout envers les plus humbles. Aussi avait-il su conquérir les respectueuses sympathies de toute la région pour laquelle, d'ailleurs, les chasses étaient une source de richesses.

La fatale nouvelle a donc causé une impression profonde, non seulement parmi les fidèles de la famille royale, mais aussi parmi tous les hommes de sport, qui ne verraient pas, sans de vifs regrets, disparaître un des équipages les plus renommés de la vénerie française.

Nous nous faisons l'interprète de tous en exprimant ici l'impression pénible ressentie par les sportsmen et en adressant nos très respectueuses condoléances à M<sup>me</sup> la Duchesse de Chartres qu'on saluait, à la plupart des chasses, aux côtés du prince.



LE DUC ET LA DUCHESSE DE CHARTRES A LA CHASSE A COURRE

UNE DES DERNIÈRES PHOTOGRAPHIES  
DU DUC DE CHARTRES  
PRISE AU PESAGE DE CHANTILLY